Cher Client,

Conformément au mode de règlement prévu dans nos conditions générales de ventes, une Lettre de Changé Relevé « LCR » sera présentée à votre banque 15 jours avant la date d’échéance.

Vous recevrez en début de chaque mois le relevé de vos factures du mois précédent par email. Il vous sera toujours possible, en cas de désaccord ou de litige, de modifier les termes de règlement et de montant, ceci, après validation par notre Direction Commerciale, sous réserve de nous prévenir 15 jours avantla date d’échéance.

Vous économiserez ainsi chaque fin de mois sur vos frais d’envois et vos coûts administratifs, en gardant le plein contrôle de vos règlements.

Nous vous remercions de nous retourner ce courrier avec la mention “ bon pour accord “ suivie de votre signature et de votre cachet.

Vous remerciant de votre confiance,

Nous vous prions de croire, Cher Client, à l’assurance de nos salutations les meilleures.

Le Service Comptabilité Client

**A REMPLIR PAR VOS SOINS**

Fait à : ……….. le (jj/mm/aaaa) … /… /.…….

Dénomination sociale :

Bon pour accord :

Signature + Cachet :